

Contraception et maladies systémiques

O. CHERIF, F. BOUSSEMA, A. CHERIF, N. OUNI, L. ROKBANI

Service de Médecine Interne, Hôpital Habib Thameur Tunis

Les Maladies systémiques constituent un vaste ensemble de pathologies multi-viscérales polymorphes et dont la physiopathologie, lorsque quelques éléments en sont connus, relève de mécanismes variables. Ainsi, nous traiterons essentiellement des principales maladies auto-immunes et de la maladie de Behcet.

La nécessité d'une contraception dépend de l'influence de la maladie systémique sur la grossesse et vice versa, et ceci est fonction de la pathologie sous-jacente. Hors le lupus érythémateux systémique (LES) et le syndrome des antiphospholipides, les données de la littérature sont rares et relèvent bien souvent de publications anecdotiques.

Lupus érythémateux systémique:

L'hormono-dépendance du LES est attestée par le sexe ratio au cours des âges, l'influence de la grossesse et des oestoprogostatifs, d'où la nécessité d'une contraception pour permettre, éventuellement, une grossesse à distance de tout accident évolutif, en période de rémission et sous couvert d'une surveillance étroite.

L'effet délétère des estrogènes de synthèse sur le LES est actuellement retenu d'où le recours à d'autres moyens que nous passeront en revue :

- ~ Contraception par dispositif intra-utérin
- ~ Contraception hormonale (autre qu'estrogénique)
- ~ Contraception naturelle et chimique.

Syndrome des antiphospholipides et maladie de Behcet :

La contraception hormonale combinée oestroprogestative (COC) augmente le risque de thrombophlébite veineuse (et pour certains auteurs artérielle) et il existe une corrélation entre la dose d'estrogène et le risque de thrombose.

Les progestatifs seuls et surtout de 2ème génération, semblent avoir moins d'effets sur la coagulation, d'où leur indication, possible pour certains auteurs, chez des malades à risque thromboembolique en particulier ayant un syndrome des antiphospholipides ou une maladie de Behcet, Cependant il ne sont pas dépourvus d'effets secondaires d'où souvent le recours à une contraception autre qu'hormonale.